~~FRCB 23112~~ A
Case
FRC
22061

ce ~~15~~ 16 8bre à 4 h ½ du matin

c'est à vous, ma soeur, que j'écris pour la dernière fois. je viens d'être condamnée
non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à
aller rejoindre, votre frère; comme lui innocente, j'espère montrer la même
fermeté que lui dans ces derniers moments. je suis calme comme on l'est,
quand la consience ne reproche rien; j'ai un profond regret d'abandonner
mes pauvres enfants; vous savez que je n'existois que pour eux, et
vous, ma bonne et tendre soeur: vous qui avez par votre amitié tout
sacrifié pour être avec nous; dans quelle position je vous
laisse! j'ai appris par le plaidoyer même du procès que ma fille étoit
séparée de vous. hélas! la pauvre enfant, je n'ose pas lui écrire, elle
ne recevroit pas ma lettre. je ne sais même pas si celle-ci vous parviendra,
recevez pour eux deux ici, ma bénédiction. j'espère qu'un jour; lorsqu'ils
seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous, et jouir en
entier de vos tendres soins. qu'ils pensent tous deux à ce que je
n'ai cessé de leur inspirer; que les principes, et l'exécution
exacte de ses devoirs sont la première base de la vie; que leur
amitié et leur confiance mutuelle, en feront le bonheur; que ma fille
sente qu'à l'âge qu'elle a, elle doit toujours aider son frère par les
conseils que ~~son~~ l'expérience qu'elle aura de plus que lui et son amitié
pourront lui inspirer; que mon fils à son tour, rende à sa soeur; tous
les soins, les services, que l'amitié peut inspirer; qu'ils sentent enfin tous
deux que, dans quelque position où ils pourront se trouver; ils ne seront
vraiment heureux que par leur union. qu'ils prennent exemple de
nous. combien dans nos malheurs, notre amitié nous a donné de
consolations, et dans le bonheur on jouit doublement quand on peut le
partager avec un ami; et où en trouver de plus tendre, de plus cher
que dans sa propre famille? que mon fils n'oublie jamais les derniers
mots de son père, que je lui répète expressément: qu'il ne cherche jamais
à venger notre mort. j'ai à vous parler d'une chose bien pénible à mon
cœur. je sais combien cet enfant, doit vous avoir fait de la peine;
pardonnez-lui, ma chère soeur; pensez à l'âge qu'il a, et combien il est facile

de faire dire à un enfant ce qu'on veut, et même ce qu'il ne comprend pas, un jour viendra, j'espère, où il ne sentira que mieux tout le prix de vos bontés et de votre tendresse pour tous deux. il me reste à vous confier encore mes dernières pensées. j'aurois voulu les écrire dès le commencement du procès; mais, outre qu'on ne me laissoit pas écrire, la marche en a été si rapide, que je n'en aurois réellement pas eu le tems.

je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée, et que j'ai toujours professée. n'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant pas s'il existe encore ici des prêtres de cette religion, et même le lieu où je suis les exposeroit trop, s'ils y entroient une fois. je demande sincèrement pardon à dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe. j'espère que dans sa bonté il voudra bien recevoir mes derniers voeux, ainsi que ceux que je fais depuis longtems pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. je demande pardon à tout ceux que je connois, et à vous, ma soeur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurois pu vous causer. je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. je dis ici adieu à mes tantes et à tous mes frères et soeurs. j'avois des amis, l'idée d'en être séparée pour jamais, et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant, qu'ils sachent, du moins, que jusqu'à mon dernier moment, j'ai pensé à eux. adieu, ma bonne et tendre soeur; puisse cette lettre vous arriver! pensez toujours à moi; je vous embrasse de tout <u>mon</u> coeur; ainsi que ces pauvres et chers enfants: mon dieu! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours. adieu, adieu! je ne vais plus m'occuper que de mes devoirs spirituels

comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m'amènera peut-être, un prêtre, mais je proteste ici que je ne lui dirai pas un mot, et que je le traiterai comme un être absolument étranger.

Gravé par Pre Picquet.

procès v 11

THE NEWBERRY
LIBRARY